

SA NewWorld

Présentation générale



1. Naissance de l'entreprise NewWorld.

2. L'implantation de NewWorld.

- 2.1. Les locaux.
- 2.2. Les aménagements intérieurs.
- 2.3. Les espaces extérieurs.
- 2.4. Les installations techniques.

3. Modifications structurelles chez Logigot.

- 3.1. Les locaux.
- 3.2. La flotte.
- 3.3. Les installations techniques.

4. Organigramme de l'entreprise.

1. Naissance de l'entreprise NewWorld.

NewWorld est une SA au capital de 2 millions d'euros. Elle résulte de la fusion de deux sociétés.

La première était dénommée Talcan SA, dirigée par Mme Sanbois Manon depuis le 20 novembre 2002. Elle était spécialisée dans le développement d'applications de gestion spécialisées pour les TPE et PME. Elle offrait également un service d'audit, de conseil, d'installation et de maintenance d'infrastructures pour ces mêmes entreprises.

La seconde est la société Logigot, implantée depuis très longtemps dans la région. Son activité consiste à assurer l'approvisionnement des entreprises de restauration de toute la région en produits alimentaires de qualité, de toute nature, frais comme la viande ou les légumes mais aussi produits à longue conservation comme la farine, les pâtes le riz ou les conserves.

Le voisinage de ces deux sociétés a conduit naturellement la société Logigot à faire appel tout d'abord aux services de la société Talcan. Mais c'est suite au mariage de Claudine Sanbois, la fille de Mme Sanbois, avec Claude Duplan, l'actuel PDG de la Société Logigot, que la fusion a été décidée cela pour d'une part profiter pleinement des compétences des deux sociétés mais surtout pour supporter le projet ListeDesCourses qui gerait dans l'esprit de Claude Duplan.

2. L'implantation de NewWorld.

La société Talcan SA n'avait pas de locaux propres. En fait, elle occupait une partie de la résidence personnelle de Mme Sanbois.

La fusion avec la société Logigot, le changement de direction, et le besoin de plus de place ont conduit à prendre la décision de trouver de nouveaux locaux.

En raison de l'attachement de Monsieur Duplan à son pays natal, de l'arrivée de la fibre et de l'attractivité des conditions données aux entreprises pour leur installation dans la commune , l'entreprise NewWorld s'est implantée sur la commune de Lardier et Valençà dans la nouvelle zone d'activité dite "Pré de Clare".

La ZA "Pré de Clare" est située Chemin de MasseBoeuf, dans le quartier Plan de Lardier.

Cette zone d'activité a plusieurs avantages : elle est implantée en zone franche, fiscalement avantageuse donc, à quelques pas de l'A51, dont la création d'une nouvelle sortie spécifique est à l'étude actuellement.



A noter que la zone d'activité a déjà été retenue pour héberger le parc électrique solaire dit "de Lardier", grande infrastructure de production d'énergie électrique à partir de panneaux solaires.

2.1. Les locaux.

Les nouveaux locaux ont été construits pour la société NewWorld, qui en est propriétaire. Étant donné l'étendue des locaux, il est d'ailleurs envisagé de pouvoir accueillir d'autres sociétés de services en location immobilière.

Le bâtiment d'une surface exploitable de 1500 m², a été dénommé le **3.0**, en référence à son design très moderne, voire futuriste.



photo : OpenSpace de l'aile sud.

2.2. Les aménagements intérieurs.

Le 3.0 a été découpé en 4 secteurs.

Les ailes Ouest, Nord et Est seront destinées à être louées. Elles pourront d'ailleurs faire l'objet de redécoupages en fonction des besoins et des demandes.

L'aile Sud est entièrement consacrée à la société NewWorld.

Ces locaux sont partagés en cinq grands pôles :

Le pôle Logistique, le pôle Direction, le pôle Dev NT, le pôle Dev classique et le pôle Coeur SI.

Le **pôle Logistique** reprend les activités logistiques initialement inhérentes à la société Logigot, à savoir l'organisation, la facturation des livraisons de denrées alimentaires.

La direction de la société Logigot est intégré au nouveau **pôle Direction**, visant à garantir une grande cohérence des décisions de pilotage de toutes les activités de NewWorld.

Le **pôle Dev NT**, pour DEVeloppement des Nouvelles Technologies, a pour mission principale de développer, maintenir, adapter et déployer les applications intégrées au projet ListeDesCourses.

Le **pôle Dev Classique**, ou **pôle DC**, reprend en substance les activités de la société Talcan SA, à savoir le développement d'applications, l'audit et le conseil en matière de système d'information pour les TPE et PME.

Ce pôle aura également en charge le développement des outils de gestion internes à NewWorld comme par exemple le nouveau site intranet commun au 3.0, les outils de suivi des livraisons, de suivi GPS des camions de livraison, d'entretien, ...

Enfin, le **pôle Coeur SI** aura la charge de maintenir le Système d'Information de la société NewWorld, mais également de développer ce SI pour qu'il soit toujours plus performant, plus innovant, plus efficace pour les personnels de 3.0.

2.3. Les espaces extérieurs.

La structure du 3.0 est percées de nombreux puits de lumière, aérations et espaces de détente.

Les puits de lumière servent à introduire de la lumière naturelle dans les locaux, bien plus agréable que la lumière artificielle. Ces espaces ne sont pas destinés à être accessibles.

Le 3.0 comptent sept espaces détente, représentés en bleu sur l'image, permettent aux personnels et visiteurs de sortir des locaux sans perdre trop de temps. Ils peuvent également s'y restaurer ou s'y détendre. A cette fin d'ailleurs, mais également en raison de la proximité avec les espaces de travail, aucune activité bruyante ne saurait s'y tenir. Chacun de ces espaces est doté d'un accès à Internet en wifi, mis à disposition gratuitement et sécurisé.

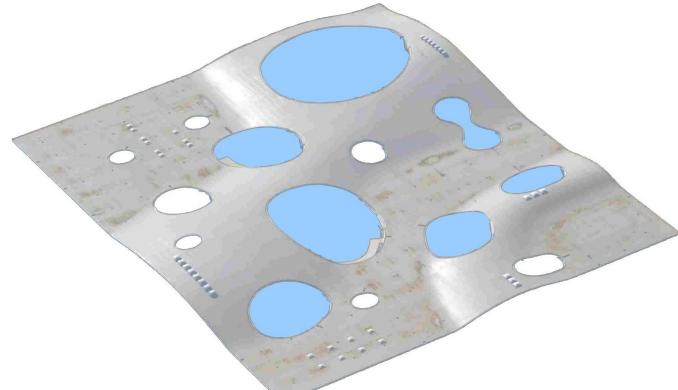


illustration : les espaces détente.

2.4. Les installations techniques.

Les locaux de l'aire Sud sont découpés en openSpace, chacun destiné à l'un des pôles. Chaque pôle dispose également d'un bureau fermé, destiné au responsable du pôle.

Une salle de réunion et une salle de réception sont également mises à disposition de l'ensemble des pôles.

Enfin, le pôle direction est subdivisé en bureaux, afin de garantir la discréction des échanges et travaux des dirigeants de NewWorld.

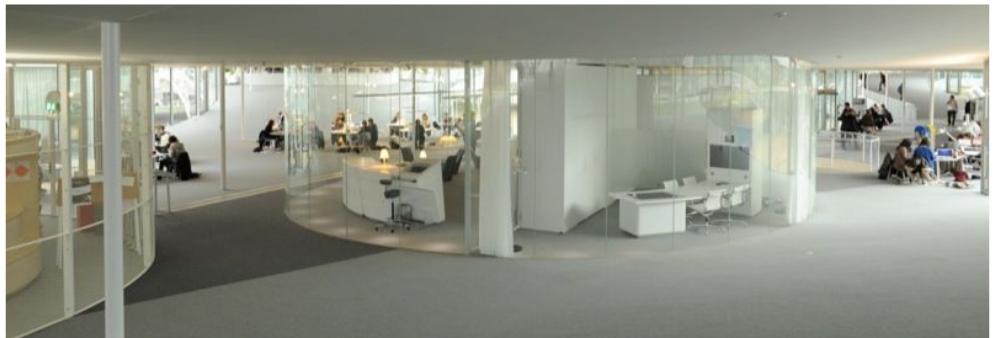
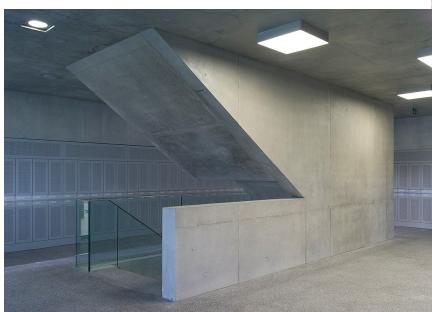


photo : OpenSpace de l'aile sud.



Le sous sol de 3.0 est aménageable sur une surface totale de 350m², et est accessible via plusieurs escaliers, répartis dans chacune des ailes.



Pour l'instant, seuls quelques espaces sécurisés ont été créés sous l'aile Sud:

une salle blanche qui va accueillir toute l'infrastructure du système d'information de NewWorld,

ainsi qu'une salle de remisage pour les matériels et consommables destinés aux salariés ou clients de NewWorld.

3. Modifications structurelles chez Logigot.

Historiquement, la société Logigot était implantée dans la zone d'activité dite "Les trois pins", au nord de Sisteron (04). Ceci se justifiait et se justifie toujours par la proximité de l'autoroute A51, et des axes de desserte vers la Drôme et l'Ardèche.

3.1. Les locaux

La société Logigot est étendue sur une surface de 3500m². Les locaux sont scindés en 3 parties :

- Le dépôt des denrées alimentaire, avec des zones réfrigérées, et les quais de chargement permettant de faire transiter les denrées.
- Le bureau des entrées/sorties, permettant aux chauffeurs partant en livraison de prendre connaissance de leur feuille de route et aux chauffeurs venant livrer des denrées de déposer et faire signer leur bordereau de livraison.
- Le coin du directeur, qui avec son adjoint et sa secrétaire, gère la société.

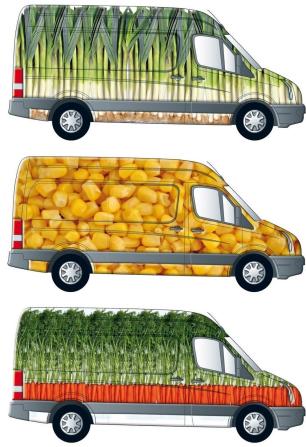
Le coin du directeur va être transféré dans le 3.0. Son bureau va alors être destiné au **responsable quai chargement**. Claude Duplan, son adjoint et sa secrétaire, prendront alors possession du **pôle Logistique** du 3.0. Cet espace sera composé de 2 bureaux et d'un espace accueil.

3.2. La flotte.

Logigot est une entreprise qui continue sa croissance malgré un secteur en pleine crise.

Cela s'explique par l'effort de promotion et de distribution des produits locaux sur notre territoire, ainsi que leur "exportation" à l'échelle nationale et européenne.

Tous les véhicules lourds (camions et semi-remorques) sont des véhicules répondant à la norme Euro VI, qui impose des niveaux de pollution faibles. La flotte légère est constituée de véhicule aux dernières normes.



3.3. Les installations techniques.

Toute la partie chargement est concentrée dans un immense entrepôt, de 3500 m².

A l'avant de ce bâtiment, se trouvent les quais de chargement, permettant aux véhicules de la flotte de charger et décharger leurs marchandises.

A l'intérieur, la **zone ambiante** permet de stocker les denrées alimentaires ne nécessitant pas une continuée de la chaîne du froid. Les denrées ne restent jamais plus de 48h dans les locaux. Les fruits et légumes sont donc en général entreposés dans cette zone.

Pour les denrées plus sensibles (produits laitiers, fruits fragiles, ...), une **zone réfrigérée** a été prévue au fond de l'entrepôt.



zone ambiante



zone réfrigérée

Les chauffeurs de Logigot sont dotés d'un terminal logistique, permettant d'enregistrer le chargement, d'embarquer la feuille de route, de faire valider par le destinataire l'arrivée d'une livraison. Le terminal est alors déchargé sur l'un des ordinateurs se trouvant dans le bureau des entrées/sorties.

Une édition papier est fournie aux chauffeurs pour les aider à choisir le meilleur itinéraire pour assurer leur tournée de livraison.



4. Organigramme de l'entreprise.

